

NE RATEZ PAS ...

Initiatives engagées - Interview de Benoît Lecoq - Page 3
Rencontre avec Jean Peeters du Front Commun des SDF - Page 5
Le DAL en action - Page 9
Inauguration du parc Paul Trigalet à l'Allée Verte à Jumet - Page 11



Solidarités
NOUVELLES
a.s.b.l.



MAGAZINE SAISONNIER
DAL - SOLIDARITÉS NOUVELLES
AUTOMNE 2023

qui SOMMES - NOUS ?

Le DAL est une branche de Solidarités Nouvelles qui se rassemble au sujet du droit à un logement décent pour tou·tes, aussi bien les habitant·tes de la rue que les personnes en mal logement. Le DAL est actif dans les régions de Charleroi et de Liège.

Mais qui sommes-nous ? Nous sommes des militant·es qui nous réunissons de manière conviviale pour discuter de toutes les questions et injustices liées au logement. Chacun·e avec nos diversités propres, nous tentons d'apporter collectivement soutien et entraide aux personnes en mal logement, et nous essayons de faire bouger les lois pour amener à une vraie politique de la brique garantissant un toit pour tou·tes.

Nous visons à établir un dialogue entre le politique, les citoyen·nes et les habitant·es de la rue pour revendiquer l'application de leurs droits et de leurs devoirs concernant le logement. Nous avons acquis, au fil des actions et des projets menés, une expertise en matière de logement que nous mobilisons pour réclamer plus d'égalité dans ce domaine.

Les activités du DAL sont nombreuses. Vous pouvez en prendre connaissance dans ce magazine : manifestations, journées de réflexion, appropriation des droits et des devoirs par rapport au droit au logement...

Si cette thématique vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Claudine, Claudia, Nath, Zaza, Willy, Philippe Thomas, Nicolas, Yves Martin, Renée, Myriam, Thierry et Stéphanie ont choisi et rédigé les articles et réalisé ce numéro d'automne.



ÉDITO

Bonjour à toi lecteur, tu tiens entre les mains un magazine rempli d'informations qui te percuteront : Notre voyage au sein du 0% d'expulsion.

Un début d'explication sur les scènes que nous foulerons.

Quelques infos sur l'enregistrement du contrat de bail.

Un hommage à Paul Trigalet et au parc qui porte son nom :

C'EST FORMIDABLE

Un résidentiel à la Marlagne où ce fut un moment fort.

Alors tourne les pages. Lis, laisse-toi transcender par nos écrits. Et si le Droit Au Logement te tente, viens nous rejoindre pour voir poindre la joie que tous logent décement.

Yves

INTERVIEW DE BENOÎT LECOQC

Pilippe : Bonjour Benoit. Tu fais partie d'une association : Benoit et Michel. Peux-tu nous en dire un peu plus ?

Benoît : C'est une association qu'on a créée parce que nous sommes des anciens SDF. On a vu les difficultés pour s'en sortir. C'était en 2007 et c'est de pire en pire. Avec Michel, en 2019, on a décidé de fonder notre propre association pour aller sur le terrain et donc les accompagner au CPAS, distribuer des colis alimentaires, aider les personnes et venir directement dans les gares à leur rencontre.

P : C'est une très bonne idée. Et quand on parle d'association, est-ce que vous êtes une ASBL ? Quelle est la reconnaissance de l'organisme ?

B : On est en ASBL mais c'est pour être reconnu. Nous n'avons pas de subsides ni rien du tout. C'est juste le nom donc si on veut avoir des fonds, on doit se débrouiller nous-même. Donc on fait des brocantes, des soupes, des marches parrainées. On n'a aucun subside ni de la commune, ni de la région. Rien.

P : Vous travaillez avec des dons alors ?

B : On a fait une marche parrainée dimanche passé. On faisait des brocantes. On fait ce qu'on peut et on espère qu'avec la fin du covid on va pouvoir en faire davantage. On fait également les invendus dans les grands magasins. Les commerçants nous aident.

P : Et les pouvoirs publics font-ils quelque chose ?

B : on ne va pas dire qu'ils ne font rien. Mais les solutions qu'ils apportent sont des solutions « sparadrap ». C'est pour ça que maintenant on a besoin de solutions concrètes. Ils débloquent un petit peu d'argent mais pour engager des éducateurs de rue et ouvrir des abris de nuit. Mais en abri de nuit on arrive à 20h et le matin à 7h on est dehors. Donc il faut des logements. Les gens ont envie de déposer leurs affaires chez eux.

P : Combien êtes-vous au sein de l'association ?

B : A peu près une dizaine. Mais beaucoup ne veulent pas venir sur le terrain parce que ça leur fait

mal au cœur de voir des gens dehors alors qu'eux vont rentrer chez eux le soir. Un sans-abri disait justement « on rentre à notre hôtel » mais il dormait sur le 2e étage du parking. Sécurail vient les réveiller à 6h. Certains sont gentils mais d'autres leur donnent des coups de pied pour les réveiller.

P : Où trouvez-vous votre motivation ?

B : Ça m'embête de les voir ici et de savoir qu'on ne fait rien pour eux. Moi j'ai connu la rue. Donc je sais ce que c'est. Quand j'étais à Liège, je devais aller jusque l'hôpital pour me laver. C'était en 2007 et c'était plus humain. Maintenant ils sont seuls. Même s'il y a des ASBL, ce n'est pas assez. Pour manger ça va mais pour se loger c'est compliqué. En se levant, ils ne savent même pas où ils vont aller aux toilettes. Pour les femmes c'est 1 euro...

P : Benoit et Michel ce sont deux personnes ?

B : Oui. Je peux raconter l'histoire de Michel. Il a fait 2 AVC à 30 ans. Il est resté un an et demi à l'hôpital. Et, quand il est rentré chez lui, des autres locataires étaient présents. Donc il est retourné à l'hôpital pendant un certain temps avant d'être vu par le personnel. Donc ils l'ont ramené à la maison familiale et on payait chacun 14 euros par jour. Comme Michel avait des séquelles, il ne voulait pas aller au réfectoire. Donc on a loué un appartement. Ça a pris 7 mois. Pour finir on a trouvé un appartement chez un marchand de sommeil. Mon assistante sociale m'a dit que 2 SDF dans le même logement ça ne marcherait jamais. Aujourd'hui ça fait 15ans et on a même acheté une maison à deux. Michel garde encore des séquelles et il est fort nerveux. Il cache toujours ses chaussettes de peur qu'on les lui vole. C'est pour ça qu'on ne le voit pas. Il sait faire encore beaucoup de choses mais couper du pain, par exemple, reste compliqué. Donc je l'aide beaucoup. C'est une belle amitié qui s'est créée entre 2 sans-abri.

P : Est-ce que vous constatez des solidarités similaires chez les sans chez-soi dont vous vous occupez ?

B : Parfois on raconte notre histoire et ça étonne parce que beaucoup ne croient plus en rien. Je leur dis que nous, on s'en est sorti et ça leur donne un peu d'espoir. Par exemple, j'ai 60 personnes

qui me demandent pour avoir une caravane parce qu'ils savent qu'on les soutient. Mais la confiance est parfois dure à gagner. Parfois je m'accroupis avec eux, je leur parle et leur raconte notre histoire. Souvent, ceux qui sont à la rue boivent de l'alcool ou se droguent. Pour s'en sortir il leur faut une force et surtout une main tendue. C'est ce qu'on essaie de faire avec l'ASBL. Par exemple, pour la gare des Guillemins on envoie des photos à Christie Morréale depuis plus de 3ans sinon personne n'était au courant. On pense qu'on fait ça pour la notoriété parce que j'ai eu des messages courroucés quand on a vu que je faisais la bise à Mme Morréale mais les sans-abri de la gare, ça, ils ne l'ont pas vu pendant plusieurs années.

P : Actuellement est ce que vous avez un local ?

B : c'est notre domicile qui sert de siège à l'ASBL. C'est pour ça que c'est le bordel tout le temps. On a des couvertures, des baskets, etc.

P : qui vous donne tout ça ?

B : Au mois de décembre on a beaucoup de dons mais après c'est fini.

P : qu'est-ce que vous espérez comme soutien pour l'avenir ?

B : Ce qu'on aimerait bien c'est de viser l'objectif « 0 SDF » comme le veulent les politiques mais on souhaite les reloger et pas les faire dégager. Faire autre chose que leur donner un billet de train pour aller voir ailleurs...

P : Quelles sont vos ambitions ?

B : Pour l'instant la réalité empire. On voit parfois des gosses de 15-16 ans qui sont en rue. Il y a une véritable urgence. Pas plus loin que la passerelle, il y a une dame qui cache son enfant de 4 ans de peur qu'on le lui prenne. Elle fait la manche un peu plus loin. Elle est belge mais on lui a volé ses papiers. L'urgence est absolue. Pour introduire une demande d'aide au CPAS, il faut 30 jours. Donc la personne entre et ressort les mains vides et est ensuite confrontée aux dealers. La première dose est généralement gratuite et puis c'est l'engrenage... Ici les jeunes se prostituent et les plus âgées vont à Seraing.

P : Combien de personne tu touches ?

B : +/- 200 personnes de la rue et une centaine de familles. Parfois on aide les personnes à prendre des médicaments mais c'est compliqué.

P : Et c'est une responsabilité aussi...

B : Oui mais personne ne le fait. Les infirmières de rue ne le font pas parce que c'est à Jemeppe en dehors de leur territoire. J'ai eu un éducateur de rue mais il ne peut pas entrer dans le bâtiment à l'abandon. Donc on n'est pas reconnu pour les subsides mais l'urgence sociale du CPAS m'appelle quand il y a un cas grave. Pour aider, là on est reconnu.

P : En définitive, vous prenez tous les risques...

B : ça ne me dérange pas. C'est uniquement moi qui les prends.

P : Merci Benoit. Voudrais tu rajouter quelque chose ?

B : Ce qui me semble un peu dégoûtant, c'est la circulaire de Karine Lalieux parue le 7 juillet sur l'adresse de référence. Toutes les personnes qui sont hébergées pendant plus de 6 mois peuvent être domiciliées contre leur gré. Donc il y a un risque de passer en statut cohabitant et de perdre une partie de revenu. Ce n'est vraiment pas de bonne augure...

P : Merci beaucoup pour l'interview.

Philippe Thomas



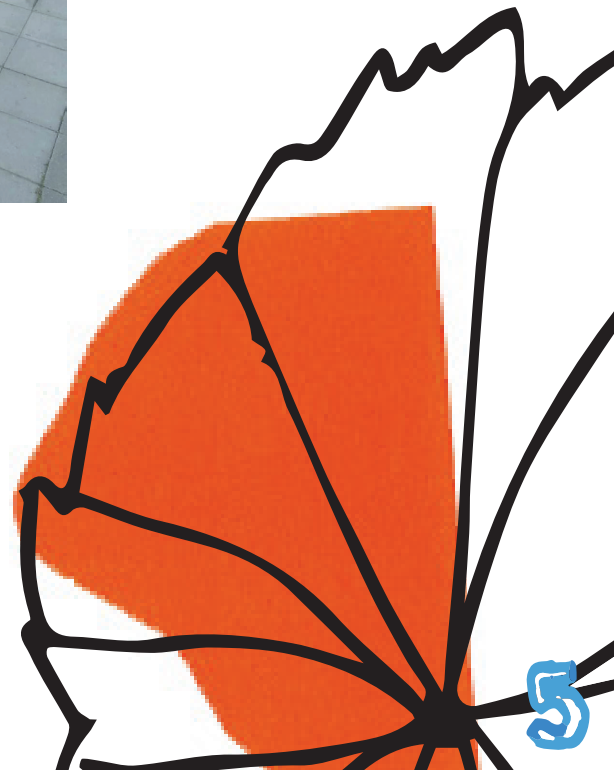
RENCONTRE AVEC JEAN PEETERS DU FRONT COMMUN DES SDF

Nous profitons de la présence de Jean à Charleroi pour l'inauguration du Parc Paul Trigalet pour prendre quelques minutes et discuter avec lui. Il a pour objectif de permettre à toutes personnes belges ou en séjour légal et qui ne sont domiciliées nulle part de garder leurs droits grâce à une adresse de référence. Jusqu'il y a très peu de temps, des personnes qui possédaient une adresse de référence et qui étaient logées chez des membres de leurs familles ou chez des amis n'avaient pas de limite de temps pour se trouver un logement à eux. Mais, depuis juillet 2023, une nouvelle circulaire est venue clarifier les 3 précédentes circulaires diront les politiques. Nous, nous dirons qu'elle réduit encore plus les droits des sans-abris puisque, dorénavant, si dans les 6 mois ils ne sont pas relogés, ils seront automatiquement domiciliés à l'adresse où ils bénéficient d'un hébergement provisoire.

Comment peuvent-ils savoir quand une personne arrive aux 6 mois ? Tout simplement, les CPAS possèdent un listing des adresses de référence et tiennent la police au courant qui procède à la vérification et à la domiciliation automatique. La ligue des droits humains compte dénoncer cette circulaire qui risque de porter préjudice à nombre de personnes déjà bien mal loties.

Willy et Thierry

Les rencontres se font toujours le premier jeudi du mois en présentiel au 214, Rue du Progrès (500m de la gare du Nord) mais aussi par vidéo. Demander le lien : frontcommunsdf@hotmail.com



MON TOIT MES DROITS / MES DEVOIRS

COMMENT SAVOIR SI MON BAIL EST ENREGISTRÉ EN WALLONIE?

Pour vérifier si votre bail a été enregistré, vous pouvez :

- Demander au SPF finances de votre commune qui abrite le bureau d'enregistrement du lieu où se situe votre logement.
- Consulter votre portail 'My minfin'. Vous devez avoir un lecteur de carte d'identité et votre carte d'identité électronique pour vous connecter.

L'enregistrement du bail est obligatoire. Il s'agit de l'inscription, dans un registre du document qui lie un locataire et un propriétaire. L'enregistrement donne au contrat de bail une date certaine. Il rend ce dernier opposable au tiers, c'est-à-dire que toute personne doit le respecter. Cette formalité est accomplie auprès du bureau de sécurité juridique compétent pour le lieu où se situe le logement loué et constitue une obligation fiscale. C'est le propriétaire qui doit enregistrer le bail. Il doit le faire dans les 2 mois de la signature du contrat. Si le bail n'a pas été enregistré, cela peut engendrer des conséquences.

Mon bail n'est pas enregistré, puis-je y mettre fin sans préavis, ni indemnité (Wallonie) ?

Avant d'aller plus loin, ces règles s'appliquent uniquement si votre bail est de résidence principale.

Pour répondre à la question : cela dépend... Soyez donc prudent avant de mettre fin au contrat !

1. Vérifiez que votre bail n'est pas enregistré. Votre propriétaire l'a peut-être fait sans vous en avertir.

- Si votre bail n'est pas enregistré, vous devez envoyer une mise en demeure de le faire enregistrer dans un délai d'1 mois à votre propriétaire. Vous devez envoyer votre mise en demeure :
 - Par recommandé ou
 - Par le biais d'un huissier de justice ou
 - En mains propres à votre propriétaire. Dans ce cas de figure, il doit signer un double de la mise en demeure et indiquer la date de réception.

2. Si votre propriétaire n'enregistre pas le bail dans le mois malgré votre mise en demeure :

Vous pouvez mettre fin au bail sans préavis ni indemnités si :

- Votre bail est un bail de résidence principale et
- Vous avez signé le bail il y a plus de 2 mois.

Par prudence; vérifiez toujours que votre bail est enregistré étant donné qu'il s'agit d'une obligation légale et avertissez le propriétaire par lettre recommandée lorsque vous souhaitez rompre votre bail.

Vous pouvez ainsi prouver que vous y avez mis fin avant son enregistrement (si le propriétaire le fait enregistrer par après). De plus, vous devez vous mettre d'accord avec votre propriétaire pour fixer une date pour faire l'état des lieux et lui rendre les clés.

En effet, la preuve de la remise des clés permet de convenir que vous et votre propriétaire avaient mis fin au contrat.

3. Si votre propriétaire enregistre le bail moins d'un mois après votre mise en demeure :

- > Vous ne pouvez pas mettre fin au bail sans préavis ni indemnité.
- > Vous devez respecter les règles de rupture normales.

Source : droit quotidien



MISE AU VERT EN RÉSIDENTIEL À LA MARLAGNE



Les 23-24 et 25 mai, nous nous sommes rendus au centre Marcel Hicter, également appelé « La Marlagne » dans la province de Namur pour le résidentiel organisé par les DAL Charleroi et Liège.

Et voilà, lancement de notre campagne « Charleroi future zone zéro expulsion ? ».

Deux intervenants ont été sollicités. Bernard Monnier pour nous expliquer les aspects légaux et le parcours d'un décret et Arnaud Bilande du RWDH (Rassemblement Wallon pour le Droit à l'Habitat) avec qui nous avons concrètement vu par quoi commencer, dans quel ordre faire les choses et sur combien de temps nous pourrions prévoir nos actions. 3 jours de bonne humeur, de travail intense, de soirées de jeux ou de repos sans oublier le réfectoire où nous avons pu nous restaurer bien plus que nécessaire avec de la nourriture savoureuse et variée.

Malgré tout, nous sommes rentrés avec une trame de travail pour les mois à venir. Nous n'allons pas chômer au DAL. Entre rencontres avec des mandataires politiques, cahier de recommandations, permanence pour soutenir les personnes expulsées, etc. Il y a beaucoup de boulot à abattre pour les prochains mois, surtout en vue des élections 2024.

N'oubliez pas, plus on est de fous, plus on rit. Alors venez nous rejoindre car on travaille un peu, certes, mais on rit beaucoup.

Nath



ABRITE MOI - TOI - NOUS - VOUS

Être sans abri, ça pend au nez de tout le monde. Dans notre société actuelle, il en faut peu pour être malheureux. Perte d'emploi, séparation, maladie et j'en passe... et c'est la chute. Encore pire quand il fait mauvais temps et, ici, ça arrive souvent. Être sans toit force à avoir une autre vision de la vie, fini de faire du shopping occupationnel. Fini de se sentir en sécurité. La seule préoccupation est : ou vais-je dormir, me laver, manger, pisser,...

Bref, on en revient vite aux besoins primaires, comme un animal, avec tous les risques sur la santé physique et mentale que cela comporte.

La rue n'est pas l'endroit le plus sécuritaire, encore moins pour une femme ou classé selon une race, un genre, un âge, etc. On est toujours sur la défensive car, même dans les lieux de survie ouverts à ce public, ce n'est pas la sécurité qui prime mais bien de répondre à des besoins sanitaires, alimentaires, élémentaires... Mais la mixité implique également la promiscuité, ce qui ne facilite pas le vivre-ensemble...

Les aides sont vraiment insuffisantes face à la demande énorme et croissante de personnes dans le besoin. Plus d'un millier de sans-abri, seuls ou en famille, et parmi eux bien des femmes... Seule la moitié ose pousser la porte des associations.

Non pas par manque d'information... Quoique...mais aussi cette fameuse mixité qui est source de dangers. Souvent vécu comme une honte, le sans-abrisme est une véritable violence. On n'ose pas l'avouer, on a plus de but, on ose plus fréquenter des personnes, lieux, on cache les fringues et / ou la crasse, on est constamment jugés par les autres mais aussi par nous-même.

Donc on se réfugie, dans des activités d'associations, dans des chauffoirs, à la croix rouge ou ailleurs, dans les abris de jour ou de nuit Enfin, s'il y a de la place.

Va voir ailleurs ! C'est ce qu'on nous dit quand il n'y a plus de place dans les lieux d'accueil. Va voir ailleurs ! Quand on se fait interpeller par la police, en train de se reposer sur un banc public, sous une rotonde ou un pont. Va voir ailleurs ! par sécurail en cas de repos en gare, idem pour d'anciennes aubettes de TEC.

Ailleurs, ça peut être des terrasses protégées de certains fast food. Ailleurs, c'est parfois une tente trouvée, reçue gracieusement ou encore un abri de fortune construit avec des palettes et des bâches de chantier. Ces solutions collectives précaires, dangereuses et glacées sont parfois cachées dans des buissons non voilés ou des terrains vagues, avec des matelas trouvés sur des poubelles.

Et enfin ailleurs, en squat. Seul-e dans des maisons vides, mises en vente depuis des années, ou en « collectivité » parfois organisée, parfois spontanée, dans des plus grandes structures sans eau ni électricité. Mais comme il paraît que notre ville n'a pas ou peu de sans abri, il n'y a donc aucun problème.

Myriam et Thierry



LES MARCHES DU VIDE

Les DAL de Liège et de Charleroi, chaleureusement réclamés par les différentes associations se sont déplacés jusqu'à Ottignies-Louvain-La-Neuve pour participer à une expérience de marche du vide dans les contrées du Brabant Wallon. Une marche du vide est une action citoyenne qui consiste à se balader à pied, en milieu urbain de préférence, afin d'observer, de recenser et de sensibiliser les citoyens sur les habitations inoccupées, voire laissées à l'abandon.

Ces données peuvent donc servir à interpeler les pouvoirs publics et à sensibiliser les citoyen-ne-s sur l'état pernicieux de l'inoccupation du bâti en région Wallonne et à Bruxelles.

Le cortège de braves sillonna cette délicieuse région à la recherche du graal de l'infamie immobilière.

En chemin, quelques arrêts sauveteurs pour nos pieds pourtant aguerris nous permirent d'en apprendre beaucoup sur la législation en la matière. Des spécialistes étaient aux commandes !

Mais, bien malheureusement pour la cause, à peine une dizaine d'habitations délabrées furent observées.

C'est pourquoi, presque en catimini, le DAL de Liège décida de reproduire la manœuvre au cœur de la cité ardente. Directement au sortir de la gigantesque et onéreuse gare des Guillemins, notre petite troupe de militants prit trois bonnes heures pour parcourir quelques rues.

Et c'est à la pause bilan, images à l'appui, que le désastre social, pourtant bien caché, commence à rendre compte de la glaçante vérité. C'est avec certitude qu'une cinquantaine de taudis ont fait irruption dans nos consciences.

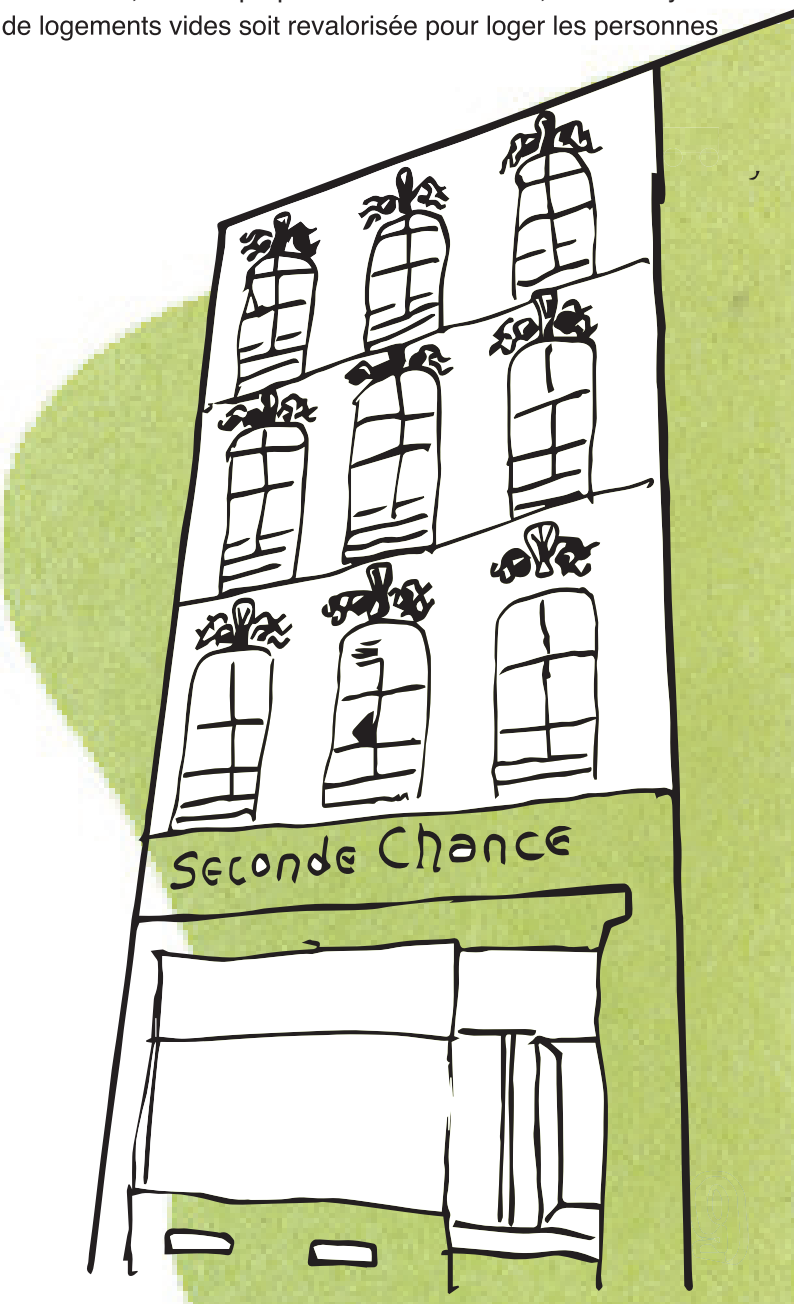
Tant de gens à la rue, tant de demandes, tant de marchands de sommeil, tant de propriétaires récalcitrants, tant de loyers hors de prix... Unissons-nous et agissons pour que la pléthore de logements vides soit revalorisée pour loger les personnes dans le besoin.



COLLOQUE - COMMENT PRÉVENIR LES EXPULSIONS ?

Ce 15 juin 2023 avait lieu le colloque organisé par le RWDH sur comment agir en amont des expulsions. Différentes associations ainsi que des permanents du CPAS sont venus nous exposer leurs outils pour que des personnes déjà fragilisée soient aidées avant d'en arriver à une expulsion qui va encore plus la fragiliser et parfois amener des familles entières à la rue, des mamans solo, des papas solo, etc. Nous avons vu qu'il était possible de mettre des choses en place chez nous. Toutes ces choses peuvent être des alternatives, des propositions à faire, à nos politiques, nos administrations, nos institutions afin de travailler avec eux pour que des situations catastrophiques d'expulsion n'arrivent plus jamais. Mes amis, nous avons encore des années de travail pour faire changer les choses.

Nath, Willy & Thierry



LE JOYEUX BORDEL DE LA RUE DE MARCINELLE

Un joyeux bordel a été organisé le samedi 15 juillet 2023 dans la rue de Marcinelle, cette journée est l'occasion pour les habitants et les commerçants de se retrouver. Il s'agit d'une deuxième édition qui a été couronnée de succès, autant pour les organisateurs que pour les participants.

« C'est une fête qui est organisée avec les habitants », indique Margaux Joachim, coordinatrice du PAC et organisatrice de nombreuses choses complètement folles. « pour s'éclater le temps d'une journée » ajoute-t-elle. Cette journée a demandé une préparation de plusieurs semaines au bureau de quartier avec les habitants et les commerçants. Quant à nous, le DAL, nous avons participé à la décoration de l'évènement en participant aux ateliers « pimp my legs » organisé par Shana Banana, une artiste sollicitée spécialement pour l'occasion. Le jour de l'évènement, un vernissage était organisé pour inaugurer l'exposition de ces jambes décorées réalisées avec du papier mâché et des fripes en tout genre.

Claudine & Claudia

PROJET THÉÂTRE SUR LES EXPULSIONS

Dans le cadre du projet « Charleroi, future zone zéro expulsion ? », le collectif DAL s'est mis en projet pour créer, de la rédaction jusqu'à la représentation finale, une pièce de théâtre pour aborder la violence déshumanisante des expulsions domiciliaires.

L'objectif de cette création consiste à sensibiliser un large public en différents lieux sur le sujet des expulsions domiciliaires, qu'elles soient administratives, judiciaires ou, encore pire, illégales. Les membres du DAL s'investissent dans ce projet qui comporte un certain humour noir et décalé mais avec légèreté.

Michel Van Loo, détaché provincial chez Marchienne Babel, nous épaula dans la mise en scène, la rédaction et la construction de la saynète.

Les ateliers sont ponctués d'éclats de rire et se déroulent dans le respect, la complicité et le travail d'échange.

On y joue des anecdotes et des situations diverses telles que les métros bondés ou les disputes de voisinage entre balcons ou encore de jeux de rôle visant à nous faire exprimer des émotions. L'exercice consiste à simplement oser être sur scène pour transmettre sur ce lourd sujet des expulsions domiciliaires.

Par une prise de connaissance intimiste au travers de jeux en salle ou sur un podium, nous prenons nos marques et apprenons à dépasser notre bulle personnelle.

Myriam





INAUGURATION DU PARC PAUL TRIGALET À L'ALLÉE VERTE À JUMET

Avec Claudia, Claudine, Zaza, Willy, Thierry, Yves sans oublier Stéphanie et Nicolas, les membres de Solidarités Nouvelles et son conseil d'administration. Beaucoup de monde de tout horizon s'est déplacé pour l'évènement. Des personnes qui ne l'ont connu et qui, comme moi, qui en ont tellement entendu parler...

Des journalistes étaient là pour relater l'évènement car, oui, pour nous le DAL, c'est un évènement, une reconnaissance du travail de notre fondateur, celui dont nous poursuivons le travail. Nous commençons en musique avec « le temps des cerises » et plus tard « Lolotte », les deux chansons préférées de Paul.

Plusieurs diront de lui qu'il allait chercher le meilleurs de chacun, qu'il n'y avait pas de petites gens. Pour lui, tous étaient grands. Paul Mayence, Maxime Felon, Paul Magnette et Sylvain, un ancien stagiaire de Solidarités Nouvelles, diront de lui que c'était un militant investi d'une mission, un combattant qui n'avait pas peur d'houspiller les politiques et qu'il avait toujours une juste parole !

En mémoire de Paul Trigalet, et pour suivre le chemin qu'il nous a tracés, nous allons nous aussi interpeller, rencontrer et houspiller les politiques !

Et nous diront de tout ça, comme il aimait le dire : « C'est formidable ! »

Nath



Appel à dons



VOUS SOUHAITEZ NOUS SOUTENIR AVEC UN DON DÉDUCTIBLE ?
EFFECTUEZ UN VIREMENT SUR LE COMPTE CARITAS
BE59 2600 1743 6326 AVEC LA COMMUNICATION «PROJET 422»

(DON DÉDUCTIBLE FISCALEMENT À PARTIR DE 40)

RETROUVEZ NOUS SUR INTERNET !



REJOIGNEZ-NOUS

Oyez, oyez ! Approchez !

Avoir des droits, c'est déjà ça ! Les faire valoir, c'est autre chose... Droit à se loger décentement, à bénéficier d'une vie digne, ...

Appel à vous, pour vous, pour nous, pour toutes et tous : Venez nous aider pour vous informer, échanger, rencontrer, expliquer, témoigner, promulguer, MILITER, discuter, annoter, partager, rouspéter, réclamer, communiquer, animer, revendiquer et lutter... l'appel est lancé ! Viens participer !

Chaque 1er et 3e vendredi du mois au 92 à la rue paradis des chevaux à Gilly, on vous accueille chaleureusement de 9h à 12h. Si nos projets vous plaisent, restez ! On travaille dans la bonne humeur de 13h à 16h.

Chaque 2e et 4e jeudi du mois de 10h à 15h, on vous accueille dans les locaux de Barricade situés à la rue Pierreuse à Liège.

Polyvalence, travail d'équipe, dynamisme, convivialité, intérêt pour les droits et les devoirs des citoyens et pour les causes sociales, sensibilité pour les questions du sans-abrisme et du logement, voilà le menu ! Ainsi, de simples citoyens amateurs se confrontent, se heurtent, se touchent nez à nez dans la joie, l'écouter et le respect mais tout de même avec un brin de sérieux.

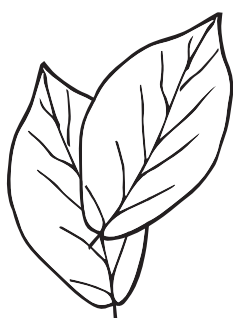
L'intention est donc de présenter ces difficiles problématiques qui peuvent être vécues de manière dramatique, sous forme ludique pour un public diversifié tout en interpellant les politiques !

INFOS ET CONTACTS

Adresse : Rue du Sart-Culpart, 9 6060 Gilly

Téléphone : 071/30.36.77

Mail : secretariat@solidaritesnouvelles.org



Solidarités
NOUVELLES
asbl

DAL
CHARLEROI

DAL
LIÈGE

POG
Agir par la Culture

FB
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

W
RÉGION WALLONNE